

Nom du champ	Description	Type de valeur	Valeur obligatoire	Remarques complémentaires
Habilitation IdSite	Identification de l'émetteur par son numéro	Nombre entier	oui	Fournit par l'IRSN lors du protocole (numéro associé au laboratoire de dosimétrie).
Habilitation IdPH	Identification de la personne par son numéro d'habilitation	Nombre entier	oui	Fournit par l'IRSN lors du protocole (numéro associé à la personne du laboratoire transmettant les informations à l'IRSN).
Dosimetre Constructeur	Définition d'un dosimètre par son constructeur	Alphanumérique (de 2 à 20 caractères)	oui	Exemple : « LANDAUER », « COGEBADGE », « PANASONIC »...
Dosimetre Modele	Définition d'un dosimètre par son modèle	Alphanumérique (de 2 à 20 caractères)	oui	Exemple : "TLD", "RPL", "In Light", "Neutrak J", "Carte extreme"...
Individu NumCarte	Numéro de la carte de suivi médical	Nombre entier (de 1 à 10 chiffres)	non	Numéro de la carte individuelle de suivi médical.
Individu NumOrdre	Numéro d'ordre sur le site émetteur	Alphanumérique (1 à 9 caractères)	non	Pour les établissements ayant déjà transférés des numéros d'ordre à l'IRSN.
Individu Nom	Nom de famille	Alphanumérique (de 2 à 26 caractères)	oui	
Individu Prenom	Prénom usuel	Alphanumérique (de 2 à 16 caractères)	oui	
Individu Nss	Numéro d'identification au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques	Nombre entier (de 10 à 15 chiffres)	oui	Aussi appelé numéro de sécurité sociale. Au minimum, les 10 premiers chiffres doivent être transmis. ⁽¹⁾
Individu JourNaissance	Jour du mois de naissance	Nombre entier (1 à 2 chiffres)	non	
Employeur NumOrdre	Numéro d'ordre de l'employeur sur le site émetteur	Alphanumérique (2 à 30 caractères)	non	Pour les établissements ayant déjà transférés des numéros d'ordre à l'IRSN.
Employeur NomCle	Nom clé de l'établissement	Alphanumérique (2 à 30 caractères)	oui	Nom Clé attribué par l'IRSN dans SISERI selon nomenclature IRSN Si établissement de santé [ville][type établissement][nom courant], ex : PARIS HOP BICHAT Si autre établissement, [nom établissement] [ville], ex : APAVE LYON
Employeur SIRET	Numéro SIRET de l'employeur	Nombre entier (14 chiffres)	non	
Date Debut	Date de début de port du dosimètre	JJ/MM/AAAA	oui	Non-obligatoire si Port renseigné. ⁽²⁾
Date Fin	Date de fin de port du dosimètre	JJ/MM/AAAA	oui	Non-obligatoire si Port renseigné. ⁽²⁾
Port AAAAMM	Date de port du dosimètre	AAAAMM	non	Si « Date/Debut » et « Date/Fin » non renseignés et uniquement pour un port mensuel. ⁽²⁾
Examen Activite	Codification du type de l'activité du travailleur	Nombre entier (7 caractères)	oui	Selon nomenclature IRSN.
Examen Lieu	Lieu de réception de la dose	Alphanumérique (2 à 50 caractères)	non	Nomenclature employeur.

Nom du champ	Description	Type de valeur	Valeur obligatoire	Remarques complémentaires
Dose Type	Type de la mesure principale	Hp(10)	oui	Champ non-modifiable.
Principale mSv	Dose poitrine photons Hp(10) en mSv, X+γ poitrine	Chiffre décimal (XXXX.XXX)	oui	"-1" si « Indicateur/NonRendu » renseigné ⁽³⁾
Indicateur CorrDose	Indicateur de correction de dose	1 ou rien	non	"1" : si correction d'une dose ⁽³⁾
Indicateur NonRendu	Indicateur si dose non disponible	1 ou rien	non	"1" : si la dose ne peut pas être transmise ⁽³⁾
Indicateur Enquete	Champ non utilisé			
Indicateur ResEnq	Champ non utilisé			
Anomalie Anomalie	Indicateur d'anomalie	Alphanumérique (1 à 2 caractères)	non	Nomenclature unique ⁽³⁾
Dose X poitrine	Champ non utilisé			
Comp Neutron Th	Dose neutron thermique poitrine Hp(10) en mSv	Chiffre décimal ⁽⁴⁾ (xxxx.xxx)	non	
Dose Beta Poitrine	Dose peau poitrine Hp(0.07) en mSv β+photons de basses énergies	Chiffre décimal ⁽⁴⁾ (xxxx.xxx)	non	
Comp Main	Dose main Hp(0.07) en mSv β+photons de basses énergies	Chiffre décimal ⁽⁴⁾ (xxxx.xxx)	non	Dose mesurée par bague
Dose X Poignet	Dose poignet Hp(0.07) en mSv β+photons de basses énergies	Chiffre décimal ⁽⁴⁾ (xxxx.xxx)	non	Dose mesurée par dosimètre poignet
Comp Gamma Ext	Dose extrémités Hp(0.07) en mSv pour autre localisation que main ou poignet	Chiffre décimal ⁽⁴⁾ (xxxx.xxx)	non	Exemple : genou, coude...
Comp CumAnCE	Champ non utilisé			
Comp CumCarrCE	Champ non utilisé			
Dose X + gamma	Dose poignet neutrons thermiques Hp (10) en mSv	Chiffre décimal ⁽⁴⁾ (xxxx.xxx)	non	Réservé à la mesure réelle des neutrons thermiques au poignet
Dose FLI6	Dose poignet neutrons rapides Hp(10) en mSv	Chiffre décimal ⁽⁴⁾ (xxxx.xxx)	non	Réservé au résultat de la mesure des neutrons rapides ou au résultat de la mesure générique des neutrons quand pas de mesure différenciée des différents types de neutrons au poignet
Dose FLI7	Dose cristallin en mSv	Chiffre décimal ⁽⁴⁾ (xxxx.xxx)	non	

Nom du champ	Description	Type de valeur	Valeur obligatoire	Remarques complémentaires
Comp CumMNeu	Dose neutron poitrine Hp(10) en mSv quand pas de mesure différenciée des neutrons thermiques et rapides	Chiffre décimal ⁽⁴⁾ (xxxx.xxx)	non	
Dose Cum60	Champ non utilisé			
Comp Abdomen	Champ non utilisé			
Dose Cou	Champ non utilisé			
Dose CumMp Hp(07)	Champ non utilisé			
Dose NeuRap	Dose neutron rapide poitrine Hp(10) en mSv	Chiffre décimal ⁽⁴⁾ (xxxx.xxx)	non	Réservé à la mesure des neutrons rapides, sinon utiliser « Comp/ CumMNeu »

(1) Pour les travailleurs étrangers ne disposant pas de numéro du RNIPP, l'identifiant correspondant sera construit comme suit :

- 1^{er} chiffre : 1 pour homme, 2 pour femme ;
- 2^{ème} et 3^{ème} chiffres : année de naissance ;
- 4^{ème} et 5^{ème} chiffres : mois de naissance ;
- 6^{ème} et 7^{ème} chiffres : 99 ;
- 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} chiffres : code INSEE du pays de naissance. Ces codes sont disponibles sur : <http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/pays.asp>.

(2) Pour la dosimétrie trimestrielle, exemple : janv-fév-mars 2004, indiquer Date/Debut : 01/01/2004 et Date/Fin : 30/03/2004.

(3) Remarque sur les indicateurs :

- La valeur de dose peut être modifiée par l'organisme de dosimétrie si cette modification est justifiée par une cause métrologique. Pour modifier une dose principale (Dose poitrine photons Hp(10)), il faut indiquer un "1" dans « *Indicateur/CorrDose* » et la valeur corrigée dans « *Principale/mSv* ». Pour les autres types de dose que la dose principale, il faut indiquer un "1" dans « *Indicateur/CorrDose* », "-1" dans le champ « *Principale/mSv* » et la valeur corrigée dans le champ correspondant au type de dosimétrie concerné par la modification ;
- Si une valeur de dose ne peut être transmise (problème technique par exemple), et afin d'informer l'IRSN que le travailleur a néanmoins fait l'objet un suivi dosimétrique, il faut indiquer "-1" dans le champ « *Principale/mSv* » et « *Indicateur/NonRendu* » est renseigné à "1" ; il faut également renseigner l'anomalie NR ;
- En cas d'anomalie, renseigner le type d'anomalie suivant la **nomenclature unique (bannir tout autre dénomination)** : NR (dosimètre non rendu), D (dosimètre détérioré), BF (bruit de fond déduit autrement qu'avec le dosimètre témoin), TA (traitement anticipé), DA (dose ancienne), HA (résultat hors accréditation).

(4) Pour toutes les valeurs de dose exprimées (chiffre décimal), l'indicateur de décimal est le point (« . ») ou la virgule (« , »).